



**CHAMPIONNAT REGIONAL D'ESCRIME
INDIVIDUEL et EQUIPE – ELITE et PROMOTIONNEL
Mercredi 11 avril 2018 à RENNES**



LIEU :	Salle des sports de l'Adoration – RENNES (35)
RESPONSABLE DES INSTALLATIONS ET DE L'ORGANISATION :	Sylvie COMMEUREUC Gurvan LE BOUEDEC
	Contactez en cas de problème le jour de la compétition
	Port : 06 62 46 82 51
RENDEZ-VOUS :	8 h 45
DEBUT DE COMPETITION :	9 h 15 IMPERATIF
FIN DE COMPETITION :	16h 30

Situation/Accès : Salle d'escrime au 63 rue d'Antrain 35700 RENNES

Programme :

CHAMPIONNAT « ELITE »

ARMES	Catégories	Appel	Début compétition
FLEURET	Benjamin	9h 00	9h 15
	Minime	9h 15	9h 30
	Lycée	9h 30	9h 45

ARMES	Catégories	Appel	Début compétition
SABRE	Benjamin	11h 00	11h 15
	Minime	11h 15	11h 30
	Lycée	11h 30	11h 45

ARMES	Catégories	Appel	Début compétition
ÉPÉE	Benjamin	13h 00	13h 15
	Minime	13h 15	13h 30
	Lycée	13h 30	13h 45

CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL

Catégories	Appels	Début compétition
Benjamin(e)s – Minimes F et G	11 h 30	12 h 00

Matériel : Avoir: # armes et cuirasses électriques,
sous-cuirasse obligatoire 350 N /800 N,
tenue blanche complète 350 N.

Normes officielles à respecter pour la sécurité de tous.

Validation des arbitres pour le haut niveau scolaire :

Les élèves qui souhaitent valider l'arbitrage pour le haut niveau scolaire doivent impérativement arbitrer une autre catégorie le jour du championnat régional (en plus du championnat national).

Informations : * Aucune inscription ne sera acceptée sur place sans attestation écrite et nominative du chef d'établissement autorisant le ou les élèves à participer à cette compétition précise.
* Journée continue : prévoir un pique-nique.

DISCIPLINE - PROPRETE : PAR RESPECT des PERSONNES et des INSTALLATIONS mises à disposition de l'Ugsef, TOUS LES ADULTES RESPONSABLES D'ELEVES doivent veiller au comportement correct des jeunes présents et au maintien de la PROPRETE DES LIEUX.

DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE au CHAMPIONNAT NATIONAL :

Elle doit être déposée le jour de la compétition régionale **AU PLUS TARD**, auprès du responsable de la compétition (avant si possible au secrétariat régional). La raison doit être mentionnée et justifiée par un document officiel accompagnant la demande de QE (voir encart spécifique pour plus d'info).

Ugsefbretagneescrimeugsefbretagneescrimeugsefbretagneescrimeugsefbretagneescrime



COMPETITION NATIONALE :



DATES :	16 – 17 – 18 MAI 2018
LIEU :	Rennes (35)

QUALIFICATIONS : La région dispose d'un quota défini comme suit :

Quota de base : Les 4 premiers par arme et par catégorie.
Les 4 premiers à l'épée en MF et MG promotionnel.
1 à 3 équipes par région dans chacune des 3 catégories du championnat national.
3 équipes d'établissements BG et 3 équipes d'établissements BF par territoire en championnat promotionnel (les qualifiés par équipe sont automatiquement qualifiés pour le championnat individuel).

Quota supplémentaire : Les 5 premiers escrimeurs classés dans chaque catégorie et chaque arme apportent un quota supplémentaire à leur région.
Ce quota sera connu en cours de saison 2017/2018 et consultable sur le site internet de l'Ugsef nationale.

Les qualifications exceptionnelles acceptées entrent dans les quotas régionaux.

Les qualifications sont mentionnées sur les résultats régionaux.

PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT NATIONAL :

Il appartient à chaque établissement ayant un ou plusieurs qualifiés au championnat national de se connecter sur le site internet de l'Ugse nationale = <http://www.ugsel.org> pour télécharger les informations mises à disposition et connaître les consignes et délais à respecter.

Pour présenter le maximum de compétiteurs en fonction des quotas attribués à la région, il est **IMPORTANT** de communiquer très rapidement un **FORFAIT** au secrétariat régional afin qu'il puisse proposer la place libre à un autre compétiteur dans un délai raisonnable.

CONSEIL

Pour celles et ceux susceptibles d'être qualifiés au championnat national, il serait INTERESSANT de leur poser la question de leur participation au championnat national avant la compétition régionale. En cas de réponse négative, merci de communiquer l'information au responsable de la compétition qui en tiendra compte pour le calcul des qualifications.

*** Si une incapacité de participation au championnat national est connue le jour de la compétition régionale, il faut en informer Sylvie COMMEUREUC.**

*** Pour tout forfait ultérieur, prévenir aussitôt l'Ugse Bretagne qui se chargera de transmettre l'information.**

Ces informations peuvent subir des modifications tout au long de la saison pour de multiples raisons.

Avant chaque compétition régionale ou National, il est donc important de CONSULTER REGULIEREMENT le SITE INTERNET de l'UGSEL BRETAGNE et de l'UGSEL NATIONALE pour s'informer en temps réel.

UgseBretagneescrimeugseBretagneescrimeugseBretagneescrimeugseBretagneescrime

UGSEL Bretagne : 10-21 rue des Capucins – BP 30541 – 22205 GUINGAMP Cedex
Tél : 02.96.21.06.30
Courriel : ugsel-bretagne@ugsel-bretagne.org – Site : <http://www.ugsel-bretagne.org>
Ugse nationale – Site : <http://www.ugsel.org>